



BULLETIN MUNICIPAL

Site internet de la commune : www.commune-faramans.fr

Conseil municipal du 21 septembre 2017

CB/VP

1- Travail des commissions :

✓ **Bâtiments :**

Les travaux de rénovation de l'ancien logement de l'institutrice sont presque terminés. Deux logements, un T3 de 60 m² et un T4 de 70m², seront mis en location à partir du 01 novembre 2017.

Concernant le projet de rénovation de la salle des associations, la construction d'une halle et l'aménagement d'une aire de jeux : les plans définitifs ont été acceptés par le conseil municipal. Le permis de construire pourra ainsi être déposé.

✓ **Voirie :**

Les travaux de voirie prévus pour 2017 sur la route limitrophe Bourg-St-Christophe, le Chemin de l'Armont et le parking de la mairie, débuteront au mois d'octobre.

✓ **Écoles :**

Rentrée scolaire 2017 : les effectifs du R.P.I (Regroupement Pédagogique Intercommunal) s'élèvent à 152 élèves dont 89 viennent de Faramans, 41 de St Eloi et 22 de Joyeux.

Les classes se composent de 45 élèves à Faramans, 60 à Saint-Éloi et 47 à Joyeux.

2- Questions diverses :

✓ **Calendrier des manifestations :**

Une réunion de la commission animations aura lieu le jeudi 5 octobre en présence des responsables d'associations pour établir le calendrier des manifestations 2018.

✓ **Mise à jour du plan cadastral :**

Les propriétaires fonciers possédant des immeubles sur le territoire de la Commune sont informés que les travaux de mise à jour du plan cadastral (lever des constructions nouvelles, agrandissements...) se dérouleront durant le mois d'octobre 2017.

Ils sont instamment invités :

- ✓ À fournir au géomètre du cadastre et à son aide, toutes indications propres à faciliter l'identification et la délimitation de leurs immeubles
- ✓ À vérifier son identité et lui demander sa carte professionnelle (commission d'emploi)

Le géomètre responsable de ces travaux au CDIF de Trévoux, Monsieur Christian PONCEBLANC, pourra leur fournir tout renseignement utile lors de son intervention sur le terrain. Cet agent est accrédité par l'arrêté préfectoral du 12 décembre 1997 à accéder aux propriétés particulières, communales ou domaniales.

3- Vie associative :

✓ CLD : Culture Loisirs Détente de Faramans :

Les cours de gym animés par Brigitte REGALDO, ont repris le mercredi soir à 20h15 à la salle des fêtes. Les personnes intéressées peuvent toujours venir faire un essai et s'inscrire.

Venez nombreux...

Pour info :

Faramans en Isère organise sa foire aux châtaignes le 14 octobre 2017

L'Isère et l'Ain marchent ensemble



Il a suffi de deux rencontres pour que se nouent des liens de sympathie entre les deux communes homonymes du nom de Faramans. Les seniors Faramandards de l'Ain recevaient les seniors Faramantois de l'Isère en 2016. En juin, la politesse était rendue au cours d'une belle journée au centre Galabourdine. Promesses furent données de se revoir ; promesses tenues puisque lundi matin, c'était une assemblée de 36 randonneurs qui partait de la place du Tailleur : 12 de l'Ain, 24 de l'Isère. Ils se préparaient à une marche de 14 km, sur le sentier des Moines à Arzay. Une pause gourmande, offerte par le club local, était prévue au relais forestier. Mais les invités n'étaient pas venus les mains vides : leur commune n'est qu'à quelques encablures de Pérouges, fantastique cité médiévale, dont la galette est une spécialité mondialement connue.

Dauphiné Libéré - 20/09/2017